

ANNEXE IX: PLAN D'ACTION A L'ÉCHELLE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AVANCEMENT DES FEMMES

Toutes les entités des Nations Unies rendent compte chaque année des progrès qu'elles ont accomplis pour intégrer l'égalité femmes-hommes dans leurs activités, au regard de 17 indicateurs de performance définis dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (ONU-SWAP 2.0)¹. En 2022, le PAM a continué d'obtenir de bons résultats à cet égard en dépassant les objectifs fixés pour neuf indicateurs, en atteignant les objectifs associés à quatre d'entre eux et en s'approchant des objectifs définis pour trois autres². Le PAM s'est doté d'une nouvelle politique en matière de problématique femmes-hommes, approuvée par le Conseil en 2022, et d'un comité directeur supérieur chargé de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes qui a pour mission de veiller activement à ce que le PAM continue de redoubler d'efforts pour atteindre ou dépasser les engagements encore non honorés qui sont énoncés dans le Plan d'action ONU-SWAP 2.0.

Au PAM, la responsabilité du choix et de la mise en œuvre des mesures à prendre pour atteindre les objectifs correspondant aux indicateurs de performance liés à ONU-SWAP 2.0 est répartie entre divers "référénts" (ou entités du Siège): la Division de la planification et de la performance institutionnelles, la Division des finances, la Division des ressources humaines, la Division de la communication, de l'action de sensibilisation et du marketing, le Bureau du Directeur exécutif, le Bureau de l'évaluation et le Bureau de l'Inspecteur général et des services de contrôle. Le Bureau de l'égalité femmes-hommes fournit un appui technique.

Figure 1: Résumé de l'état d'avancement au regard des indicateurs de performance liés à ONU-SWAP 2.0

Objectifs dépassés	Objectifs atteints	Objectifs proches	Non communiqué
9	4	3	1
<ul style="list-style-type: none"> 16 Connaissances et communication 14 Évaluation des capacités 11 Structure de prise en compte de la problématique femmes-hommes 8 Gestion de la performance tenant compte de la problématique femmes-hommes 7 Encadrement 6 Politique générale 5 Audit 4 Évaluation 2 Communication des résultats obtenus au regard des ODD ayant trait à l'égalité femmes-hommes 	<ul style="list-style-type: none"> 17 Cohérence 15 Développement des capacités 13 Culture organisationnelle 1 Résultats obtenus au regard des ODD ayant trait à l'égalité femmes-hommes 	<ul style="list-style-type: none"> 9 Suivi des ressources financières 10 Affectation des ressources financières 12 Représentation paritaire des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> 3 Résultats programmatiques en matière d'égalité femmes-hommes et d'avancement des femmes

¹ Des informations détaillées, notamment sur chacun des indicateurs de performance, sont fournies dans le manuel intitulé "UN SWAP 2.0 framework and technical guidance" (en anglais uniquement).

² Le PAM ne communique pas d'informations sur l'indicateur de performance 3, car il rend compte des résultats correspondants au titre des indicateurs de performance 1 et 2.